DELEGATION DU PERSONNEL

GROUPE DE LYON OUEST

BNP PARIBAS

26 Mai 2015

Renfort d'été :

Cette année le Groupe fera appel à 75 épisodiques :

17 en Juin
21 en Juillet
29 en Août
8 en Septembre

Vos élus CFDT :

Hélène LAGUIN
06 64 01 69 28

Julie LEQUEUX
04 78 30 33 73

Jacqueline MARTINEZ

J-S BERBERIAN
04 78 30 33 74

J-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75

Benjamin TARRIDE
06 66 13 04 63

Pierre-Marie PEY
06 64 01 69 31

ENVOI DES CHEQUIERS :

Le Groupe nous avait annoncé en Mars un changement important à venir dans le mode de délivrance des chéquiers aux clients.

A partir de juin, les chéquiers devaient être envoyés directement aux clients par courrier simple ou recommandé (avec frais).

Cependant la Direction Générale aurait changé d'avis et mettrait en place une nouvelle organisation à partir d'octobre qui prévoirait de laisser 3 options aux clients :

- Envoi du chéquier en courrier simple
- Envoi en recommandé (avec frais)
- Réception du chéquier à l'agence …

Un changement de position dommageable puisque l'envoi des chéquiers directement aux clients aurait permis d'alléger la charge de travail en agence.

Mais un nouveau changement peut encore intervenir …

FORMATION DIPLOMANTE :

Si vous souhaitez vous inscrire à une formation diplômante (ITB, Bachelor, BTS…), ce n'est pas trop tard !

La fin des inscriptions est prévue pour juillet.

Si vous souhaitez candidater vous devez en faire part à votre manager qui échangera sur votre demande avec notre « Chargée de ressources humaines et de formation »

Pour plus d'informations sur le mode d'accès aux formations, contactez vos élus CFDT.

HEURES SUPPLEMENTAIRES :

A fin Avril 2015 , **157.5 heures** supplémentaires ont été réglées par le Groupe.

A titre de comparaison, **260 heures** avaient été réglées sur l'année 2014.

La CFDT intervient depuis de nombreux mois pour que vos heures supplémentaires soient reconnues et payées. Grâce à nos interventions le sujet évolue dans le bon sens sur la DR mais aussi sur notre Groupe. Le RGRH nous répond d'ailleurs qu'il n'a jamais refusé le paiement d'heures supplémentaires.

N'hésitez donc plus à les déclarer auprès de vos managers !

DÉLÉGATION RÉGIONALE CFDT - ACI : Z08075C 3 RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON - tél. : 04 78 30 33 70

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : …… e-mail : ……

tél. : …… Agence, entité, groupe de rattachement : ……

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com